

PRINCIPE DIRECTEUR N° 3

AMÉLIORER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE



Stratégie : Aide visuelle

Niveaux : Maternelle à la 12^e année

Objectif :

- L'aide visuelle véhicule la structure, la routine et la prévisibilité et rappelle constamment les attentes.
- Les aides visuelles augmentent le potentiel de fonctionner de manière plus autonome.
- Les aides visuelles peuvent comprendre des images, des livres, des listes de vérification, des horaires, des directives par écrit, etc.

Comment :

- Divisez la journée de l'élève en blocs de temps significatifs.
- Fournissez des aides organisationnelles telles que : des horaires, une analyse des tâches, des listes de vérification et des graphiques; faites participer les élèves à la création et à la mise en œuvre de ces aides, le cas échéant.
- Demandez à l'élève de se référer à l'horaire visuel pour connaître ce qui est prévu pour la journée.
- Utilisez une aide visuelle des étapes pour que l'enfant sache que les tâches moins intéressantes ne dureront pas éternellement et qu'il y aura des tâches intéressantes sous peu.

Matériels :

- Des symboles, des notes autocollantes (post-it), des dessins au trait, des photos, des objets tactiles ou réels

Exemple :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Pratiques inclusives à considérer :

- Utilisez des aides visuelles appropriées à l'âge des élèves.
- Déterminez si l'élève sait lire ou s'il a seulement besoin des aides visuelles.
- Certains élèves pourraient avoir besoin d'objets ou de photos réels qui sont plus concrets.

Références et liens :

Outils visuels

<http://www.autisme-cq.com/nos-services/outils/>

Horaire visuel (avant-après)

<https://www.teacherspayteachers.com/Product/Horaire-visuel-seance-de-therapie-5595049?st=53e93f27513e82155c7027113ad5f70a>